CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E43221** **VALABLE JUSQU'AU** **06/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1992

Raison sociale : DURANCE THIBAULT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/05/2019

Capital : 193 600

119 RUE HENRI BARBUSSE
92110 CLICHY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE B 384015673 B 384015673

Siret : 384 015 673 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210348500140

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 015942P1247000 / 001 289300/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289300/105

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 47 37 18 81 **Fax :**

Portable : 06 76 09 75 26

Responsabilité légale :
ALL HOME (843 944 596) / ALHOMME ERIC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@durance-thibault.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 815 052 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	11	16/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 12:10

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.